

maison de Jeanne vainque décédé en cette  
une octobre jaillor au mil huit cent dix et un  
ne veuve décedée le premiers juillet de  
la venu en la place de la commune le  
de René Boisnel en cette commune  
veud sa domicilié en cette commune  
du côté maternel, les quels nous ont  
us de procéder à la célébration du mariage  
en deux, la date des publications où il fait  
la principale porte de notre maison commune  
la première le vingt cinquième jour d'au-  
embre mil huit cent huit h. a. à l'heure de la  
seconde de dimanche premier juillet de d'a-  
ut. Cens neuf, ad hunc de midi; aucune  
audit mariage ne nous ayant été signifi-  
droit à leur requérition, après avoir donné  
à ces pièces ci-dessus mentionnées; à la chapelle  
du temple de la ville civil intitulé la mariage  
de au futur époux à la future épouse obli-  
gée pour mariage en poudre comme; chacun d'eux  
Répondra également la confirmation;

Lequel, après qu'il leu en a été assy Johné —  
lecture, ont déclaré ne savoir signer assy quelles  
parties contractantes, soit Jeanne menard qui a signé  
avec nous;  
*C. F. t. eau*  
L'an mil huit cent dix et un le vingt cinquième jour du mois de  
juin a été faire du matin par le maire Charles  
Vilbau maire et officier public de l'état civil de la Commune  
de St Ellier canton de Landivry premier arrondissement —  
communal du département de la Mayenne, pour compoer  
Jeanne Dernier âge de trente quatre ans laboureur du  
domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un  
enfant du sexe féminin, né le onze de janvier à une  
heure du soir, au lieu de fontaine couverte en cette  
commune de lui déclarant en de au nom de Jeanne Baudicau son  
épouse lequel il a été déclaré vouloir donner lez  
prénoms de Jeanne, à la présentation  
faire en présence de Jacques Dernier âge de vingt huit ans  
laboureur du domicile en cette commune et de Jean Huot âge  
de quarante ans laboureur du domicile en cette commune  
le pere du les témoins déclaré ne savoir signer, apres  
*C. F. t. eau*